

PARTICIPANTS

- Commissaire de Match - Préside
- Assistant du Commissaire de match
- Haut représentant de la Fédération hôte
- Responsable de la sécurité du lieu de match
- Officier de presse du match
- Médecin-chef du match

Si présent (dans le cas contraire, doit en être informé immédiatement)

- Directeur du tournoi
- Responsable médical du tournoi
- Manager média World Rugby

Ordre du jour

1.	Contrôle des horaires
2.	Le Commissaire de match établit les détails exacts de la crise en s'appuyant sur les rapports fournis par le personnel présent.
3.	Identification des personnes déjà au courant de la situation de crise.
4.	Identification des personnes qui doivent être informées immédiatement de la situation.
5.	Identification des rapports réguliers et des bilans actualisés requis sur la situation (par ex. services d'urgence, hôpitaux, encadrants des équipes, hôtels des équipes, etc.).
6.	Procédures et priorisation de la communication de la situation de crise.
7.	Confirmation des procédures de communication à suivre en interne et publiquement.
8.	Définition de l'heure de la prochaine réunion destinée à faire le point.